

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
COMMUNE DE LA CELLE SUR MORIN

**PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE ANNEXÉE**  
**AU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024**

Population totale en vigueur à compter du 01/01/2024 : 1 265 habitants

Evolution de la population sur 6 ans (par rapport à 2018) : - 5,45 %

**Réalisations de l'exercice 2024**

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Résultat de l'exercice 2024</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	1 078 320,41 €	807 425,75 €	<b>+ 270 894,66 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	500 840,57 €	411 333,80 €	<b>+ 89 506,77 €</b>
<b>Restes à réaliser</b>	30 000,00 €	528 466,07 €	<b>- 498 466,07 €</b>

- Encours de la dette au 31/12/2024 : 249 553 €

- Annuités remboursées au cours de l'exercice 2024 : 61 432,47 €

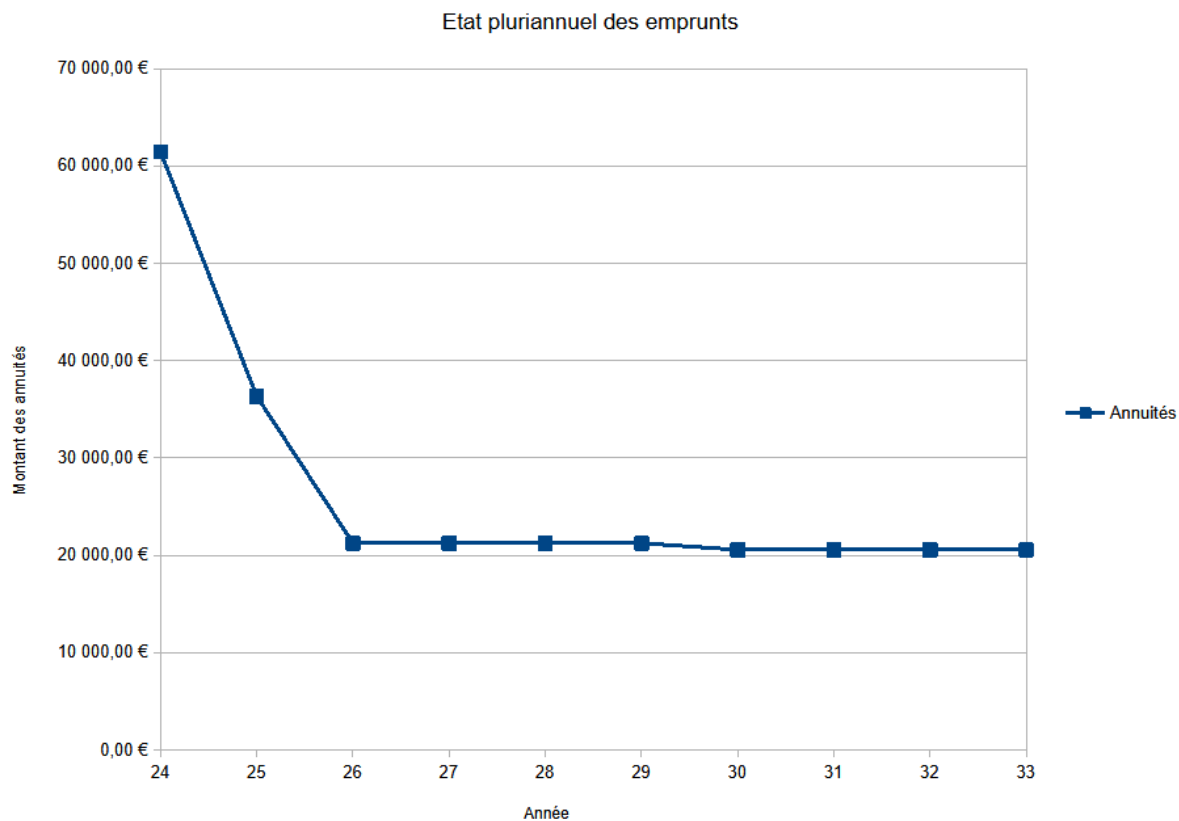
- Ratio (annuité de la dette/recettes réelles de fonctionnement) : 5,72 %

*Ce ratio apprécie la charge de la dette de la collectivité relativement à ses recettes réelles de fonctionnement.*

- Dette par habitant : 197,28 € / habitant

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
COMMUNE DE LA CELLE SUR MORIN

État pluriannuel des emprunts



<b>Annuités pour l'exercice 2024</b>	61 432,47 €
<b>Annuités pour l'exercice 2025</b>	36 355,21 €
<b>Annuités pour l'exercice 2026</b>	21 252,82 €
<b>Annuités pour l'exercice 2027</b>	21 253,19 €
<b>Annuités pour l'exercice 2028</b>	21 253,54 €
<b>Annuités pour l'exercice 2029</b>	21 253,91 €
<b>Annuités pour l'exercice 2030</b>	20 574,19 €
<b>Annuités pour l'exercice 2031</b>	20 574,18 €
<b>Annuités pour l'exercice 2032</b>	20 574,19 €
<b>Annuités pour l'exercice 2023</b>	20 574,19 €

**DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
COMMUNE DE LA CELLE SUR MORIN**

**État de l'Épargne**

Capacité d'autofinancement brute (CAF brute) : 281 605 €

*La CAF brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement : le remboursement de la dette en priorité et les dépenses d'équipement pour le surplus.*

Taux d'épargne brute : 27,02 %

*Ce taux exprime la part de l'épargne de la commune par rapport à ses recettes de fonctionnement.*

Ratio de capacité de désendettement en années de CAF brute : 0,86

*Ce ratio exprime la capacité de désendettement en nombre d'années. Il faudrait à peine un an à la commune pour rembourser l'intégralité de son encours de dette en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.*

Capacité de l'autofinancement nette (CAF nette) : 226 817 €

*L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.*

**État et charges de personnel**

Charges de personnel (chapitre 012) : 349 525 €

Ratio (dépenses personnel/dépenses réelles de fonctionnement) : 44,58 %

**Effectif de la collectivité au 31/12/2024**

- ✓ 4 emplois de titulaire à temps complet dont :
  - 4 emplois pourvus :
    - 4 emplois en activité
- ✓ 6 emplois de titulaire à temps non complet dont :
  - 6 emplois pourvus
    - 5 emplois en activité
    - 1 emploi inactif (disponibilité pour convenances personnelles)

**Répartition des emplois pourvus entre les différents services**

**Service administratif** : 1 agent (temps complet) et 1 agent (temps non complet)

**Service scolaire** : 5 agents à temps non complet (dont 1 agent en disponibilité)

**Service technique** : 3 agents à temps complet

**DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
COMMUNE DE LA CELLE SUR MORIN**

**Contributions directes votées pour l'exercice 2024**

	<b>Bases d'imposition effectives</b>	<b>Taux appliqués par décision du Conseil Municipal (%)</b>	<b>Produit</b>
<b>Taxe foncière sur propriétés bâties</b>	1 071 831	<b>35,36</b>	378 999
<b>Taxe foncière sur propriétés non bâties</b>	43 291	<b>49,49</b>	21 425
<b>Taxe d'habitation résidence secondaire</b>	102 788	<b>12,78</b>	13 136
<b>Total</b>	1 217 910		<b>413 560</b>

La commune a conservé les mêmes taux depuis 2012. Il n'y a pas eu d'augmentation pour les administrés hormis la revalorisation des bases qui intervient chaque année.

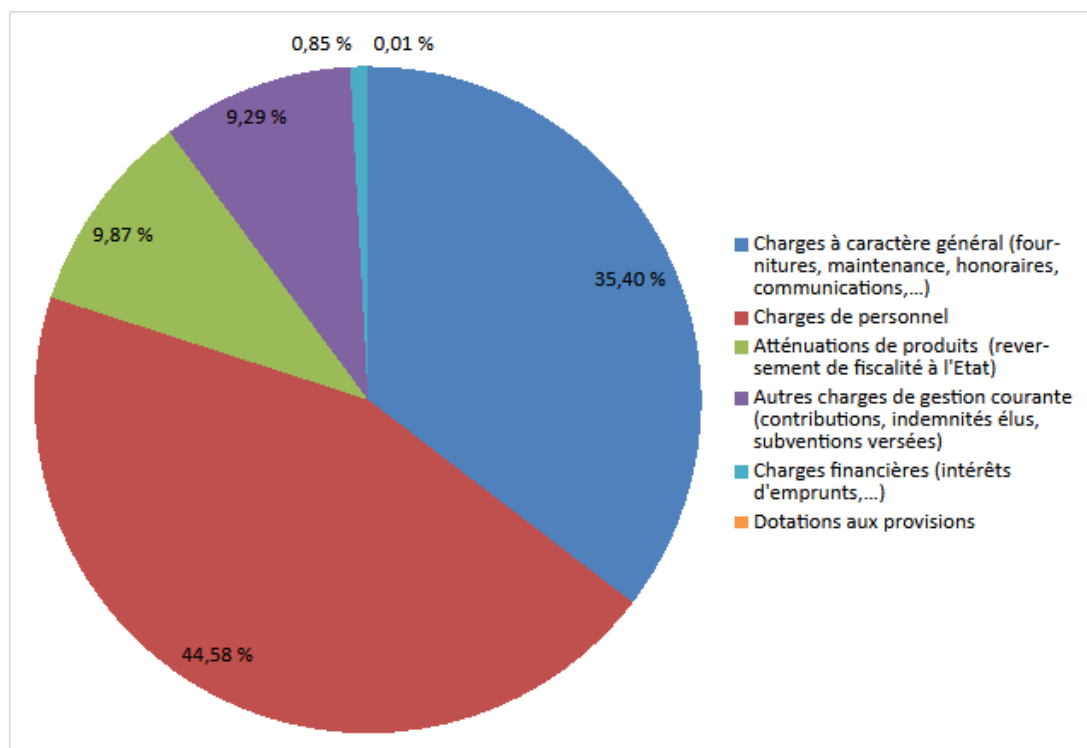
**Principaux ratios financiers**

<b>Informations financières - Ratios</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (source DGCL)</b>
<b>1</b>	Dépenses réelles de fonctionnement / population	619,81 €	638,00 €
<b>2</b>	Recettes réelles de fonctionnement / population	849,30 €	805,00 €
<b>3</b>	Dépenses d'équipement brut / population	152,41 €	297,00 €
<b>4</b>	Encours de la dette / population	197,28 €	491,00 €
<b>5</b>	DGF / population	173,52 €	143,00 €
<b>6</b>	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	44,58 %	44,70 %
<b>7</b>	Dépenses réelles de fonct. et remb. annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonct.	78,20 %	87,10 %

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
COMMUNE DE LA CELLE SUR MORIN

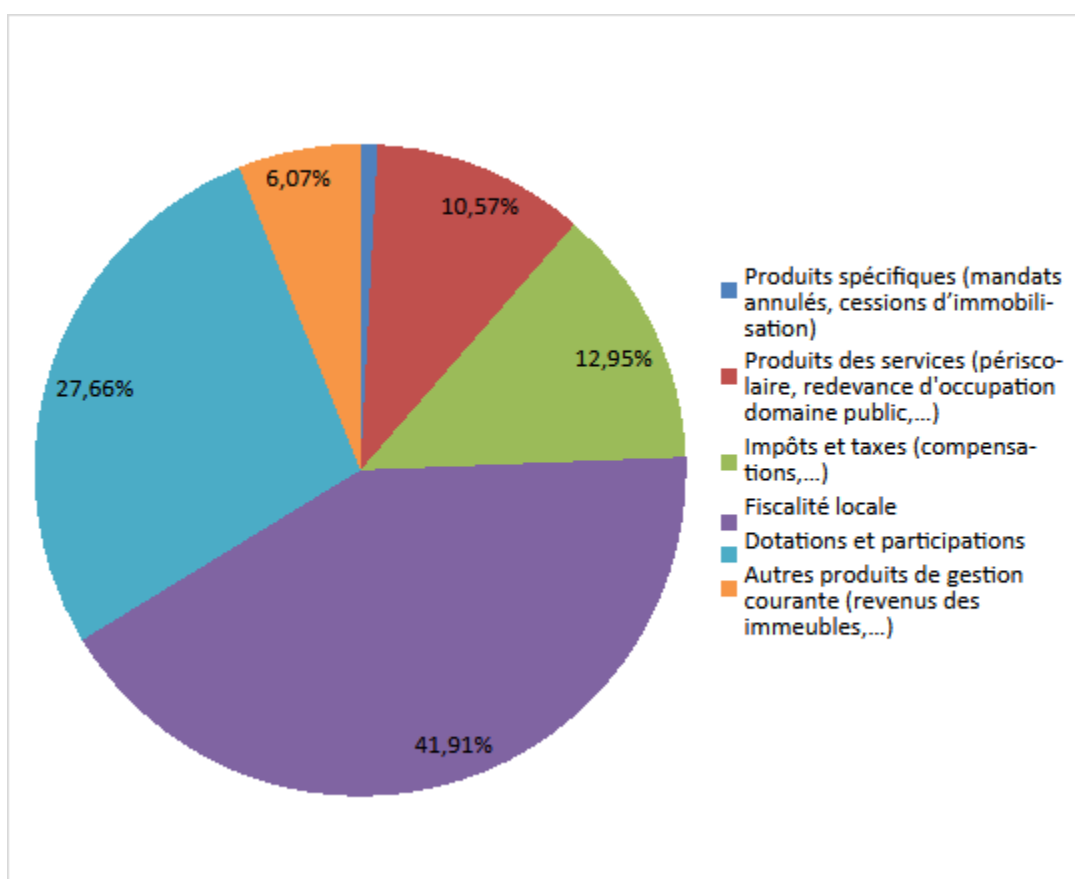
Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Charges de la section de fonctionnement de l'année 2024



Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Ressources de la section de fonctionnement de l'année 2024



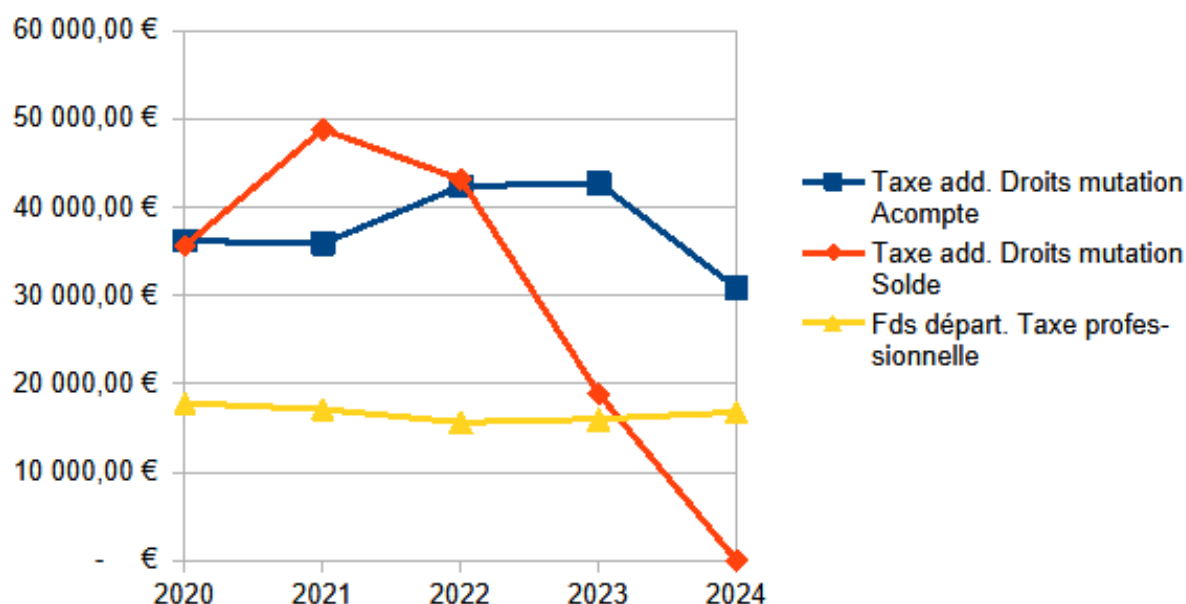
**DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
COMMUNE DE LA CELLE SUR MORIN**

**Vue rétrospective de la Dotation Globale de Fonctionnement**

**versée par l'État sur les 5 dernières années**

	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe add. Droits mutation Acompte	36 171,66 €	35 902,70 €	42 353,85 €	42 745,09 €	30 820,76 €
Taxe add. Droits mutation Solde	35 633,73 €	48 804,99 €	43 136,34 €	18 896,44 €	non connu
Fds départ. Taxe professionnelle	17 810,56 €	17 118,76 €	15 646,74 €	16 024,73 €	16 799,96 €
<b>Total</b>	<b>89 615,95 €</b>	<b>101 826,45 €</b>	<b>101 136,93 €</b>	<b>77 666,26 €</b>	<b>47 620,72 €</b>

**Variations des dotations perçues sur 5 ans**



- La **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** a été créée en 1979. Elle est la plus importante contribution de l'Etat aux collectivités territoriales. La DGF comprend une **part forfaitaire** et une **dotation de péréquation** (comprenant pour notre commune la Dotation de Solidarité Rurale et la Dotation Nationale de Péréquation).

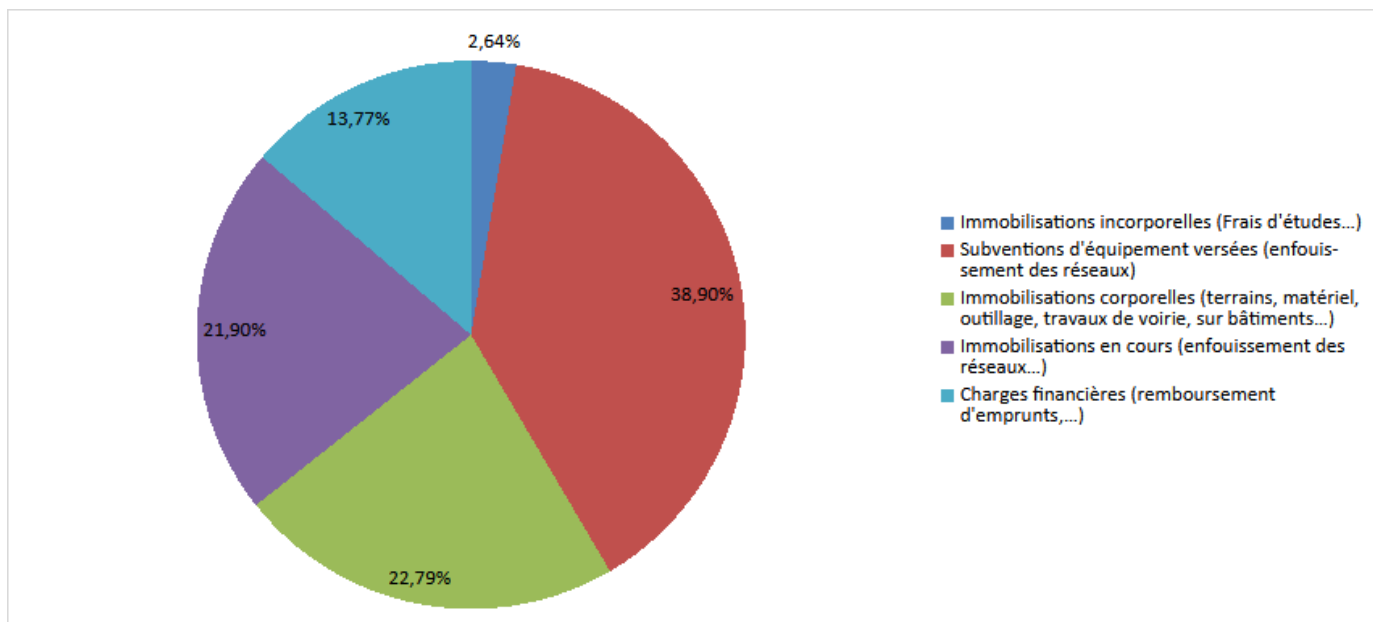
- La **part forfaitaire** est le socle de la DGF. Elle est calculée sur la population et prend également en compte d'autres variables et notamment la superficie de la commune. Cette dotation joue le rôle de garantie de ressources.

- La **dotation de péréquation** vise à atténuer les inégalités entre les communes et plusieurs critères sont pris en compte pour son calcul (la population, le potentiel financier par habitant, l'effort fiscal, la longueur de la voirie, ...).

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
COMMUNE DE LA CELLE SUR MORIN

Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Charges de la section d'investissement de l'année 2024



Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Ressources de la section d'investissement de l'année 2024

